

## MINUTES DES RÉUNIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

<b>AÉROPORT</b>	YUL
<b>DATE</b>	25-Oct-12
<b>HEURE</b>	10:00
<b>PRÉSENCE</b>	

PRÉSENCE		ABSENCES/EXCUSES		INVITÉS			
1	CO-PRÉSIDENT EMPLOYEUR	Julie Léger	1	Salmi Hoceni	Denis Beaudin		
2	CO-PRÉSIDENT EMPLOYÉ	Domingo Amarillo	2	Luis Manuel Suarez	Véronique Morin (CSST)		
3	MEMBRE DU COMITÉ	Iosif Fuss	3				
4	MEMBRE DU COMITÉ	Franco Bruno	4				
5	MEMBRE DU COMITÉ	Steve Mandamadiotis	5				
6	MEMBRE DU COMITÉ	Romida Ali	6				
7	MEMBRE DU COMITÉ	Marina Tavoletti	7				
8	MEMBRE DU COMITÉ	Benoît St-Laurent	8				
9	MEMBRE DU COMITÉ	Yan Leroux	9				
10	MEMBRE DU COMITÉ	Steve Lalumière	10				
11	MEMBRE DU COMITÉ		11				
ACTION		SOMMAIRES DES ACTIONS (POINTS SUGGÉRÉS A REVISER)		PLAN D'ACTION/PROBLÈMES/SUGGESTIONS/POINTS REVISÉS		RESPONSABLE DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	
1 et 2	REVISER L'AGENDA ET LES MINUTES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE	* CONDUIRE LA RÉVISION DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE * REVISION DES ACTIONS A ENTREPRENDRE ET MISE A JOUR DES CHOSES COMPLÉTÉES/ APPROBATION/ RÉPONSES DE LA DIRECTION		Il y a eu présentation de tous les membres car nous avons la visite de madame Véronique Morin (agente CSST). Domingo a fait la lecture de l'ordre du jour.			

3	<b>RAPPORTS D'ENQUÊTES ET INCIDENTS (S'IL Y A LIEU)</b>	*RÉVISIONS DES ACCIDENTS/INCIDENTS (INCLUANT LES RAPPORTS) *RECOMMANDATIONS	<p>Un incident (perte d'un jour de travail) Julie décrit les parties du corps qui sont le plus souvent blessées (voir annexe à l'ordre du jour)</p> <p>Depuis le 1er janvier: 15 incidents</p> <p>Domingo a mentionné le fait que ce ne sont pas tous les incidents avec blessures (légères) qui sont inscrites dans le registre.</p>	B. St-Laurent et Y. Leroux
4	<b>FORMATION DES MEMBRES (suite)</b>		<p>Un rappel à tous les membres du comité. Quatre cours doivent être suivis par tous les membres et à ce jour la plupart des membres n'ont toujours pas complété le premier.</p> <p>Après avoir étudié le cours, vous devez prendre rendez-vous avec le bureau des ressources humaines une semaine à l'avance afin de venir passer le test.</p>	TOUS LES MEMBRES DU COMITÉ
5 et 6	<b>PREMIERS SOINS (FORMATION - LISTE DES MEMBRES)</b>		<p>La formation pour secouristes en milieu de travail aura lieu les 7 et 10 décembre 2012.</p> <p>Domingo demande la possibilité d'avoir un coordonnateur de tous les agents qui auront ont leur formation en premiers soins lorsqu'arrive un incident. Julie rappelle que les personnes qui ont leur formation en premiers soins sont des premiers répondants et doivent agir immédiatement et non attendre les mesures à prendre par le coordonnateur.</p> <p>Par contre, après que les agents auront reçu leur formation en premiers soins, une personne pourra être nommée coordonnatrice et elle aura comme responsabilité d'aviser tous les agents formés en premiers soins quant à tout changement de méthode, procédure ou pour toute mise à jour d'informations.</p>	

7	<b>INSPECTIONS DES LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* REVOIR LE FORMULAIRE</li> <li>* REVOIR LE RAPPORT DES LIEUX REMPLI</li> <li>* PREPARER ET DISCUTER DES RECOMMANDATIONS</li> <li>* IINDIQUER LA DATE DE LA PROCHAINE INSPECTION</li> </ul>	<p>L'inspection du mois a été effectuée par Benoit St-Laurent et Romida Ali (inter).</p> <p>*Température: étant donné que nous sommes entre deux saisons, le chauffage ne fonctionne pas encore ce qui explique que parfois il peut faire un peu froid.</p> <p>*Fils par terre + tapis anti fatigue (voir point 16)</p>	
8	<b>PROBLÈMES DE PETITES MOUCHES (dom et inter)</b>		<p>M. Beaudin a rencontré un représentant de l'ADM. Une inspection dans tous les points de fouille devait avoir lieu le lendemain de cette réunion.</p> <p>Par contre, tous les employés doivent se responsabiliser lorsqu'ils ont terminé leurs repas et éviter de laisser traîner de la nourriture. Nous allons nous assurer d'avoir des poubelles fermées.</p>	ADM et Denis Beaudin
9	<b>NETTOYAGE DES SALLES DE PAUSES</b>		<p>La compagnie de nettoyage Peace nettoie les plafonds, murs et planchers. Pour ce qui est des comptoirs et micro-ondes, c'est la responsabilité des employés.</p> <p>Pour tout problème: ne pas attendre et en faire part immédiatement aux SSM Benoit St-Laurent ou Yan Leroux.</p> <p>Un mémo sera fait par les membres SST afin de rappeler aux employés de garder les salles de repos propres.</p> <p>Steve Lalumière mentionne qu'il y aurait des tuiles à changer au CTX.</p> <p>Pour les salles de pauses, des mesures ont été entreprises.</p>	La demande sera faite à l'ADM
10	<b>ACCIDENTS (STATIONNEMENT OU NAVETTE)</b>		<p>Tous les incidents qui surviennent dans le stationnement ou dans la navette sont sous la responsabilité de STAS.</p> <p>Pour toute plainte concernant la navette, veuillez vous adresser à l'ADM (bureau des permis).</p>	
11	<b>TEST DE QUALITÉ DE L'AIR</b>		<p>L'inspection a été faite par l'ADM:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* les filtres sont propres</li> <li>* test de qualité de l'air effectué régulièrement</li> <li>* nous avons fait la demande pour avoir le rapport d'inspection et d'entretien.</li> </ul>	

12	<b>TEST DE RADIATION (dosimètre)</b>		<p>M. Beaudin propose d'inviter CATSA à assister à la prochaine réunion SST.</p> <p>Pas de dosimètre. Les agents doivent se référer au document sur le code sur le code 29 de Santé Canada et Catsa.</p>	Denis Beaudin
13	<b>BRUIT DANS LES POINTS DE FOUILLE (A et B)</b>		<p>Selon les agents, beaucoup de bruit aux points de fouille domestique et international</p> <p>Steve Lalumière: 1 fois par semaine les employés de la construction travaillent la nuit ce qui occasionne énormément de bruit et dérange.</p> <p>Après inspection, le niveau de bruit est normal.</p>	Ces problèmes doivent être adressés aux SSM
14	<b>FEMMES SUR LES LIGNES - GARETTE PROLONGÉE</b>		<p>Selon les agents, il n'y a pas assez de femmes à la position garette</p> <p>Cette situation s'est améliorée avec l'embauche massive qui a eu lieu ces dernières semaines. Nous vivons est le ratio que nous avions au 1er novembre 2011.</p>	
15	<b>INTERNATIONAL LIGNE 4 (barre de métal stainless steel (rail))</b>		POINT REMIS À LA PROCHAINE RÉUNION	
16	<b>OBJETS SUR LE PLANCHER (fils, tapis anti fatigue)</b>		<p>Certains points de fouille présentent un danger avec des fils par terre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* ligne 7: bacs par-dessus les fils pour éviter une chute</li> <li>* international: (ligne 4)</li> <li>* domestique: (ligne 3 - c'est la plus dangereuse)</li> <li>* des tapis anti fatigue son dangereux (coins qui recourbent), un inventaire sera fait et de nouveaux tapis seront commandés</li> </ul>	DEMANDES SERONT FAITES À CATSA

17	<b>CONFLIT DE TRAVAIL - TENSIONS</b>		POINT REMIS À LA PROCHAINE RÉUNION	
18	<b>ENQUÊTE (choix du représentant pour ouverture d'enquête)</b>		Plainte déposée par Domingo Amarillo Selon l'article 127.1, nous avons besoin d'un membre du comité ainsi que d'un membre employeur afin d'ouvrir l'enquête. Représentant membre du comité (employé): Franco Bruno (si impossible. Roger Thauvette) Représentant membre employeur: Roxanne Lanctôt	
		<b>DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION</b>	<b>29-Nov-12</b>	
		<b>HEURE A LAQUELLE LA RÉUNION S'EST TERMINÉE</b>	<b>11:30</b>	

signature du co-président employé: \_\_\_\_\_ date: \_\_\_\_\_

signature du co-président employeur: \_\_\_\_\_ date: \_\_\_\_\_